

**Signature de la convention de coopération décentralisée**  
**avec la Communauté de communes du Zou au Bénin**

**Jeudi 8 novembre 2018**

**Discours de Patrick Devedjian,**  
**Président du Département des Hauts-de-Seine**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Zou,

Monsieur le Directeur et fondateur de SENS (Solidarités Entreprises Nord-Sud),

Mesdames et Messieurs les élus du Bénin et des Hauts-de-Seine,

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de vous recevoir à l'Hôtel du Département pour le programme de coopération que nous lançons en faveur du Bénin, pays qui est un partenaire privilégié de l'aide publique française au développement.

C'est une très bonne nouvelle pour le territoire du Zou et ses habitants.

La convention que nous signons aujourd'hui, pour une durée de 4 ans, représente un fort engagement départemental. Pour l'expérimentation que nous avons initiée dès l'année dernière dans le territoire du Zou, nous avons d'ores et déjà dépensé 800 000€.

*Seul le prononcé fait foi*

**Quel est notre objectif dans ce programme de développement ?**

**Comme nous le faisons déjà en Arménie, en Haïti, au Cambodge, nous avons voulu cibler un sujet fondamental pour notre développement à tous : l'accès à une alimentation saine, diversifiée, et en quantité suffisante.**

L'agriculture familiale constitue une réponse efficace à la malnutrition et à la sécurité alimentaire.

**Au Bénin ce sont en particulier les femmes et les jeunes en milieu rural, qui sont les plus vulnérables. Il faut les encourager à vivre décemment de leurs revenus, sur leurs propres terres, et de manière autonome à terme.**

Le territoire du Zou présente pour cela un potentiel de développement intéressant : une pluviométrie abondante, une agriculture peu consommatrice de produits chimiques, de nombreux groupements de femmes actives pour la transformation et la commercialisation.

Pour le programme que nous allons mener ensemble, quatre filières locales ont été retenues:

-le soja,

-le petit élevage,

-le maraîchage,

-les produits agro-forestiers.

**Notre but est de développer, de renforcer ces filières, de la production jusqu'à la commercialisation, et de relier l'offre de l'agriculture rurale à la consommation urbaine, dans des zones où la densité est élevée.**

Le soutien que nous vous apportons est donc un soutien « sur-mesure », suivi dans le temps, dont la réussite repose évidemment sur la mobilisation des collectivités du Zou, et aussi sur le savoir-faire des professionnels de l'aide au développement. Nous faisons appel pour ce projet au groupe SENS « Solidarités Entreprises Nord-Sud », qui assurera la mise en œuvre du programme.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Zou, je crois beaucoup à ce projet de coopération car je suis convaincu que le territoire du Zou, avec son potentiel agricole, peut prendre son essor, et donner une vie meilleure, une vie plus digne à ses habitants.

Créer les conditions d'un développement social, économique durable et surtout autonome : c'est le cercle vertueux que nous encourageons en signant cette convention.

Je vous remercie.